© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Le secret professionnel, c'est possible ?

Par Profil supprimé Postée le 29/08/2019 09:21

Bonjour !

Alors voilà, mes parents veulent me faire un dépistage au cannabis par prise de sang ce week-end.
(Je n'ai pas fumé depuis 2 semaines, et je ne suis ni fumeur quotidien, ni addict à sa).
(Et fumé uniquement 2 fois depuis mi-juillet, une semaine avant les deux semaines)

Cependant après plusieurs recherche sur internet, on peut trouver que le cannabis se détecterai dans le sang plusieurs semaines après sa consommation (à hauteur d'un mois environ).

Je voulais donc savoir, s'il était possible de demandé le secret professionnel à mon médecin.
(Je tient à préciser que je suis majeur).

Merci d'avance pour vos réponses !

Mise en ligne le 04/09/2019

Bonjour,

Nous sommes désolés pour ce délai de réponse tardif en période estivale. Nous supposons que vous avez déjà fait le test de dépistage, mais nous allons tout de même répondre à vos questionnements.

Nous supposons que vos parents se sentent particulièrement anxieux face à cette consommation récente et si le dialogue devenait difficile à ce sujet, sachez qu'il existe des Consultations Jeunes Consommateurs pouvant tout à fait vous recevoir en entretien(s) seul, avec vos parents ou séparémment, dans l'optique de surmonter les tensions qu'apportent ces consommations, si occasionnelles soient-elles. Les entretiens proposés sont gratuits et confidentiels.

Par ailleurs votre médecin est tenu, comme tous les médecins, au secret professionnel donc il a le devoir de garder ce que vous lui confiez pour lui.

Sinon, pour un usage occasionnel, c’est-à-dire jusqu’à un joint par semaine, le cannabis est détectable dans le sang jusqu’à 72 heures. Et pour un usage régulier, il peut l'être jusqu’à un mois.

Nous vous joignons un lien avec les durées de positivité en fin de réponse ainsi qu'un article sur les CJC

N’hésitez pas à nous recontacter si vous avez d’autres questions. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) et par Chat de 14h à minuit.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

En savoir plus :

- Durées de positivité
- Les CJC